

composante structurelle d'un déficit est la portion du déficit qui n'est pas associée à un ralentissement économique conjoncturel, quand, typiquement, les dépenses des gouvernements augmentent et que leurs recettes diminuent. Cette composante structurelle est considérée comme une cause plutôt que comme un effet des fluctuations dans l'activité économique. Un important déficit structurel indique normalement que les dépenses discrétionnaires du secteur public débordent sa capacité à long terme de supporter de telles dépenses. Le déficit structurel au Canada est fait surtout de paiements au titre du service de la dette publique³. En d'autres mots, ce sont les dépenses excessives du passé qui sont les principales responsables de l'actuel déséquilibre structurel financier.

Ces dépenses excessives ont entraîné un endettement public important et croissant. La dette publique nette du Canada s'élevait à environ 62 % du PIB (approximativement 440 milliards de dollars) en 1993, comparativement à 14 % en 1980⁴. La portion non-résidente de la dette publique canadienne s'élevait à 238 milliards de dollars⁵. Au fur et à mesure que l'endettement augmente par rapport au PIB, on assiste à un accroissement de la part des ressources intérieures consacrées au service de la dette et à une diminution de la part des ressources disponibles pour la consommation intérieure générale. De plus, il y a une perte de flexibilité financière lorsqu'un ratio dette/PIB élevé interdit l'adoption d'initiatives financières anticonjoncturelles. Manifestement, on ne saurait laisser ce ratio augmenter indéfiniment. Il finirait par anémier l'activité économique intérieure en détournant de plus en plus de ressources au service de la dette et par virtuellement empêcher le gouvernement d'intervenir pour stabiliser l'économie⁶.

p. 35, A33.

³ Bien que les paiements d'intérêt ne soient ni conjoncturels ni entièrement discrétionnaires, l'OCDE les compte dans le déficit structurel.

⁴ La dette brute représentait 92 % du PIB. On calcule la dette nette en soustrayant de la dette brute la valeur des actifs financiers détenus par le secteur public. De tels actifs comprennent du comptant, des dépôts bancaires, des prêts au secteur privé, des participations dans des compagnies privées, des holdings dans des sociétés publiques et des réserves de devises. Voir l'OCDE, *op. cit.*, p. A37.

⁵ Voir R. Lafrance et M. Kruger, « La dette extérieure du Canada », dans la *Revue de la Banque du Canada*, Banque du Canada, Ottawa, Été 1994, p. 43.

⁶ Pour éviter que de plus en plus de ressources doivent être consacrées au service de la dette, il faut stabiliser le ratio dette/PIB. À cet égard, la contrainte budgétaire à long terme du gouvernement est la suivante :